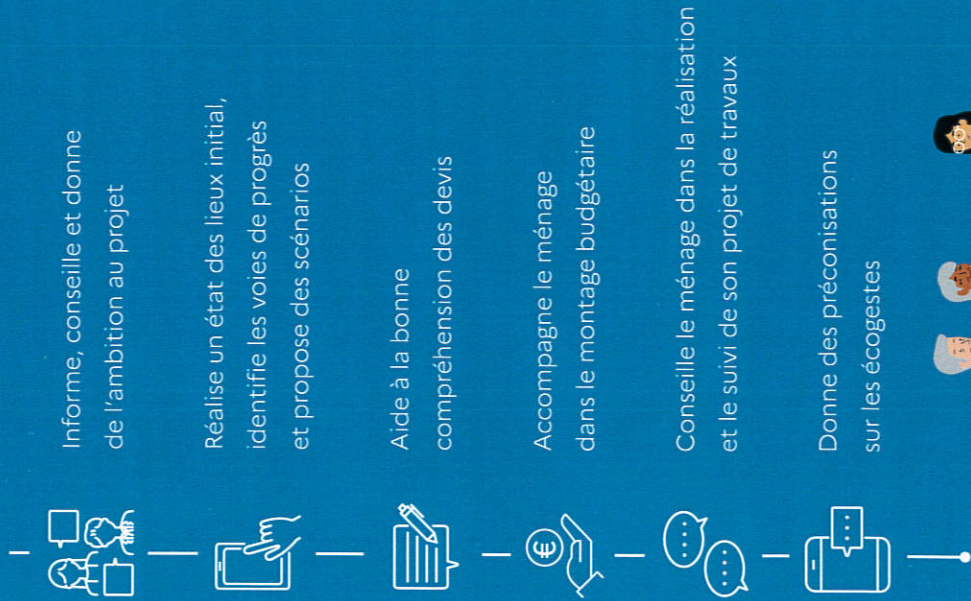


VOTRE PARCOURS ENCADRÉ PAR UN CONSEILLER FRANCE RÉNOV'ALLIER



Vous avez besoin de conseil ou d'information ?

contactez-nous au

04 70 34 41 84

francerenovallier@allier.fr

MOULINS COMMUNAUTÉ

Permanences France Rénov' 2025

2 et 18 avril • 7 et 16 mai • 4 et 20 juin • 2 et 18 juillet
6 et 22 août • 3 et 19 septembre • 1 et 17 octobre
5 et 21 novembre • 3 et 19 décembre
de 9 h à 12 h (sans RDV)

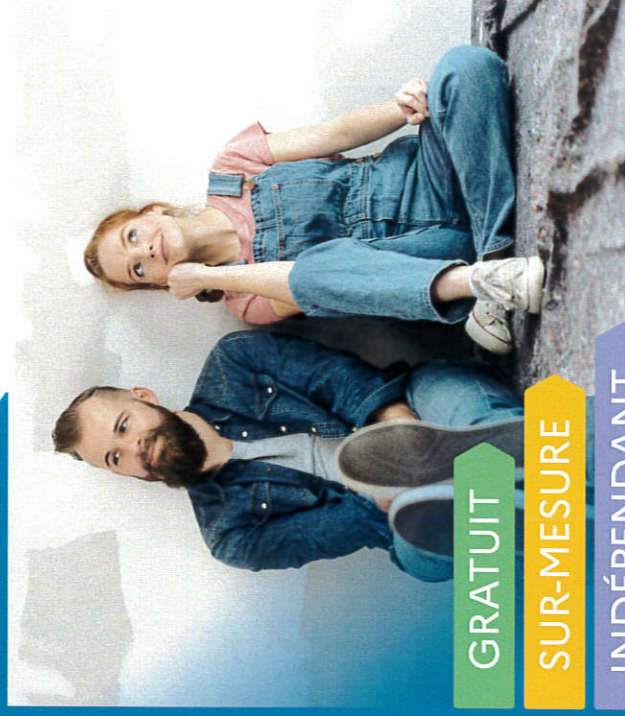
Conseil départemental
1 avenue Victor-Hugo
03000 Moulins



FRANCE RÉNOV'ALLIER

Service public gratuit

UN SEUL CONTACT
pour rénover
votre logement



GRATUIT

SUR-MESURE

INDÉPENDANT

Création graphique : Direction de la Communication - Photos et illustrations : ANAH, CD03, Adobe Stock - Avril 2025.

FRANCE RÉNOV'ALLIER

la porte d'entrée pour tous ceux qui souhaitent rénover leur logement. France Rénov'Allier est le service public pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Les conseillers vous proposent :

→ **des conseils gratuits**, neutres et indépendants ;

→ **des informations sur les aides financières** auxquelles vous pouvez prétendre ;

→ **un accompagnement personnalisé** pour réaliser votre projet de travaux ;

→ **un service de proximité** co-financé par les collectivités locales.

■ POUR QUI ?

- les propriétaires occupants leur logement
- les accédants à la propriété
- les propriétaires d'un logement loué ou vacant
- les locataires du secteur privé
- les copropriétés



POURQUOI RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

→ **En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement**, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.

→ **En adaptant votre logement**, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

Les aides financières s'adaptent à vos besoins pour améliorer votre quotidien, quel que soit votre âge.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

Pour la rénovation énergétique



ISOLATION



VENTILATION



**SYSTÈME DE
CHAUFFAGE**

Pour l'adaptation à la perte d'autonomie



**DOUCHE DE
PLAIN-PIED**



**MONTÉ-ESCALIER
ÉLECTRIQUE**

ATTENTION

Ne pas commencer les travaux subventionnables

/ Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment (pose et fourniture) / Aides soumises à conditions.

